

Comité montbrisonnais
du Bicentenaire de la Révolution

=====

CLAUDE LATTA

LA REVOLUTION

=====

A MONTBRISON

=====

1787 - 1795

VILLAGE DE FOREZ

1989

Village de Forez : bulletin d'histoire locale de l'Association des
Usagers du Centre Social de Montbrison.

Siège social : Centre Social
Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : C. Latta.

Dépôt légal : 2ème trimestre 1989

ISSN 0241-6786

Impression : Centre départemental de Documentation Pédagogique
de la Loire.

Cette étude est le texte d'une conférence donnée au Centre Social de Montbrison les 21 et 23 mars 1989, dans le cadre des activités du Comité montbrisonnais du Bicentenaire de la Révolution française. Ceci explique que toutes les références ne figurent pas en notes.

- Pour la bibliographie, on se reportera au Cahier n° 2 publié par le Comité montbrisonnais : Bibliographie de la Révolution française et de la Révolution en Forez.

- Un certain nombre de références d'archives ou d'études récentes ont été indiquées lorsqu'elles ont permis à l'auteur d'établir des faits nouveaux et inédits. Ces notes ont été reportées à la fin du texte.

On a ajouté au texte de la conférence :

- un "encart" sur la journée du 3 août 1793 à Montbrison, journée qui, lors de la conférence, n'avait pas fait l'objet d'une étude détaillée.

- une carte de la marche sur Montbrison des troupes de la Convention en septembre 1793.

LA REVOLUTION A MONTBRISON

(1787 - 1795)

La Révolution à Montbrison : on pense à Javogues, la guillotine, la Terreur, le passé contre-révolutionnaire de la ville. Cette vision réductrice fausse nos perspectives. L'histoire de la Révolution à Montbrison et dans la province de Forez est beaucoup plus complexe. Elle a commencé en 1787 dans l'adhésion à la lutte des parlements contre l'absolutisme royal et dans la mise en place d'une assemblée du département de Montbrison où les notables ont fait l'apprentissage de la gestion démocratique. 1789 est l'année de tous les espoirs et des fraternisations inattendues. Les choses ne se gâtent qu'à partir du moment où la Constitution civile du clergé divise les consciences : beaucoup de catholiques basculent dans la contre-révolution - pas tous cependant - avec ceux qui n'avaient accepté cette Révolution que du bout des lèvres et qui acceptaient mal la perte de leurs privilèges. Et alors on s'engage dans la spirale tragique qui va conduire à l'exécution des contre-révolutionnaires dans les allées du Rozier à Feurs puis au massacre des Jacobins pendant la Réaction thermidorienne à Montbrison.

Avant de raconter ces événements et de voir quelle est peut-être l'originalité de ce qui se passe à Montbrison par rapport au reste de la France, mettons rapidement en place le décor :

Montbrison, petite ville d'environ 5 000 habitants, a été pendant plusieurs siècles la capitale des comtes de Forez : elle garde la conscience d'un grand passé même si elle n'est plus que la capitale de l'une des cinq élections de la généralité de Lyon, administrée par Pierre Jean de la Plagne, subdélégué de l'intendant. A l'intérieur des remparts construits au début du XVI^e siècle par Marie de Berry, Montbrison apparaît comme une ville somnolente, fermée sur elle-même, dominée par une petite aristocratie et une bourgeoisie d'hommes de loi : ville d'administration et de couvents. Ville sans histoires où la visite de Mandrin en 1754 a fait figure d'événement dont on parle encore. Mais aussi ville d'artisans, de boutiquiers, de jardiniers et de vigneron.

La Révolution va en révéler les tensions sociales, les ambitions, les espoirs, les illusions et bientôt les haines de ses habitants dans une époque, certes dramatique, mais qui aussi, pour tous les Français, ouvre l'avenir. 1787 : deux ans avant "l'année sans pareille" (Michel Winock), la Révolution s'annonce.

I - Prélude à la Révolution (1787-1789)

La Révolution de 1789 a été précédée par deux années de crises, de conflits, de réformes annoncées puis retirées, une succession de coups de force suivis de capitulations de l'autorité royale. C'est ce que l'historien Georges Lefebvre a appelé la "Révolution aristocratique".

La "Révolution aristocratique" à Montbrison (1788) (1)

Après l'échec de l'assemblée des notables (1787), Loménie de Brienne demanda l'accord du Parlement pour établir des assemblées provinciales - elles furent acceptées et mises en place dès 1787 en Forez. Mais le Parlement déclara formellement que seuls les états généraux pouvaient consentir l'impôt. Le roi riposta par la tenue d'un "lit de justice" qui approuva le principe d'un grand emprunt, la réduction du rôle des parlements, la réorganisation de la justice. Le 3 mai 1788, le Parlement de Paris riposta par un arrêt qui était une véritable "déclaration des droits de la Nation" : arrêt cassé par le roi. Deux magistrats furent arrêtés. Un nouveau "lit de justice" imposa l'enregistrement des ordonnances royales. La royauté semblait l'emporter. Elle déclencha en fait un vaste mouvement de protestation qui eut son écho à Montbrison.

Montbrison était le siège d'un bailliage dont les séances se tenaient dans l'ancien palais de justice situé dans l'enceinte du château, face au couvent de la Visitation. Les officiers du bailliage, dès le 10 mai 1788, protestèrent contre le "renversement des lois constitutives de la monarchie". Le 31 mai, l'intendant de Lyon, Antoine-Jean Terray vint à Montbrison pour réduire l'opposition des officiers du bailliage et leur imposer l'enregistrement des décisions royales. Les officiers du bailliage s'étaient résolus à une sorte de résistance passive. Durand Antoine de Meaux, lieutenant général du bailliage déclara :

"Monsieur, la consternation et l'accablement dans lequel nous sommes plongés ne nous laissent des forces que pour vous déclarer que notre présence... n'est que l'effet de notre soumission au roi".

Ils signèrent le procès-verbal de la séance en faisant précéder leur signature de la mention "par exprès commandement du roi". Dès que l'intendant eut repris la route de Lyon, l'assemblée réitéra ses protestations. On fit, en outre, un accueil particulièrement chaleureux à un magistrat du parlement de Dijon, Fardel de Daix, qui avait été exilé à Montbrison et qui fut fêté comme une sorte de héros national.

Enfin, à la rentrée judiciaire de septembre 1788, le premier avocat du roi, Pierre Jean Marie de la Plagne prononça un discours révélateur de la pénétration des idées des "Lumières" dans l'élite sociale de la cité (2). Après un hommage obligé, et sans doute sincère, au roi "le meilleur des princes" que l'on estimait mal conseillé par son entourage, M. de la Plagne se réjouissait de la

convocation des états généraux qui venait d'être annoncée et développait un véritable programme réformateur, d'une tonalité très rousseauiste. Ne déclarait-il pas que "l'homme naît doux et humain" et que lorsque les Lumières auront triomphé, "toutes les difficultés s'évanouiront, nous prendrons [c'est-à-dire : nous adopterons] le gouvernement dont la disposition particulière se rapporte le mieux à la nôtre". Il déclarait aussi que ce serait le moyen d'éviter "les grands changements qui bouleversent tout sans reconstruire" : phrase importante, qui montre que les risques révolutionnaires sont entrevus - constatation qui paraît relativement rare en 1788. Mais on a le sentiment qu'ils pourront être évités.

L'assemblée du département de Montbrison

L'édit de juin 1787 avait créé toute une hiérarchie d'assemblées locales : ultime tentative de l'Ancien Régime pour se réformer. Dans les pays d'élection, une assemblée provinciale siégerait au chef-lieu de la généralité - en l'occurrence Lyon. Chaque généralité serait divisée en départements (3) ayant chacun leur assemblée.

L'assemblée provinciale fut d'abord mise en place à Lyon. Elle découpa la généralité en six départements (Lyon, Franc-Lyonnais, Villefranche, Roanne, Saint-Etienne et Montbrison). Elle désigna les douze premiers membres de chaque assemblée de département.

Le 8 octobre 1787, se réunirent dans la salle de la Diana - l'un des hauts lieux de la province - les douze membres de l'assemblée du département de Montbrison. A leur tête, le marquis de Rostaing, grand bailli de Forez, maréchal de camp, officier qui venait de s'illustrer dans la guerre d'Amérique, blessé à Yorktown, chevalier de l'ordre de Cincinnatus et qui revenait auréolé d'avoir combattu "pour la liberté du Nouveau Monde", un "Lafayette forézien". L'assemblée coopta douze autres membres. Elle fut ainsi formée de douze membres du tiers état et de douze membres des deux autres ordres (noblesse et clergé) votant - le fait est d'importance - par tête et non par ordre. Elle désigna un exécutif (la "commission intermédiaire") de quatre membres : MM. Barrieu (de Montbrison) et Appoticaire (de Saint-Rambert) pour le tiers état, M. Chappuis de Maubou (noblesse) et le doyen du Bessey de Contenson, doyen du chapitre de Notre-Dame. Le marquis de Rostaing était président de droit.

Les fonctions de cette assemblée étaient importantes : fixation de l'assiette, de la répartition et de la levée de l'impôt, gestion des Ponts et Chaussées et des établissements de charité, police économique.

Les archives départementales de la Loire possèdent tous les procès-verbaux et la correspondance de cette assemblée ; on peut conclure de leur examen qu'elle fit bien son travail : ses membres furent assidus aux séances - qui se tenaient aux Cordeliers (4). S'il le fallait, ils se rendaient sur le terrain. Ainsi voit-on le comte de Rochefort, membre de l'assemblée, inspecter régulièrement les travaux de voirie (les textes disent qu'il fit "la visite graduelle de nos routes"). L'assemblée fit confectionner des rôles d'imposition et défendit les habitants lorsque le contrôleur du vingtième prétendit "vérifier en un jour" "des paroisses

entières". Elle établit un programme de travaux publics, surveilla l'élection des nouvelles municipalités prévues par les textes de 1787.

Elle participa aussi à la "Révolution aristocratique" en s'élevant fermement contre l'arrestation d'un membre de l'assemblée provinciale de Lyon, Pierre Barou du Soleil qui avait protesté contre l'exil en province des membres du Parlement de Paris.

L'institution de ces assemblées de département fut une tentative intéressante de réforme administrative. Certes, le temps lui a manqué pour donner sa mesure. Mais elle a elle aussi contribué à préparer la Révolution :

- ses membres ont fait l'apprentissage des affaires publiques ; on les retrouve pratiquement tous dans les assemblées ou les administrations de 1789 et 1790

- elle ranime le particularisme forézien qui s'exprime si fortement dans les cahiers de doléances

- elle confirme le prestige du marquis de Rostaing, président de l'assemblée de département et qui, en 1789, devient député du tiers état aux états généraux.

II - 1789, "l'année sans pareille"

Les cahiers de doléances

En mars 1789, chaque paroisse ou communauté d'habitants rédigea un "cahier de doléances" ainsi que la coutume le voulait chaque fois que les états généraux étaient réunis. A Montbrison, l'assemblée générale du tiers état se réunit à l'hôtel de ville - le couvent des Cordeliers en faisait office - pour y rédiger, du 3 au 7 mars, le cahier de doléances de la Ville, sous la présidence de quatre des échevins (nous dirions aujourd'hui conseillers municipaux) : Pierre Mey de Chales, conseiller du roi, Marcellin de Lesgallery, avocat, Jacques Ardaillon, procureur et Antoine Orizet, conseiller du roi. Il s'agit là, évidemment, d'un document capital pour connaître l'état d'esprit des Montbrisonnais.

Le cahier est assez bref et ne se perdait pas dans le détail de doléances "subalternes". Trois grandes revendications sont affirmées :

- Lors de la réunion des états généraux, les voix devraient se compter par tête et non par ordre (rappelons que le roi avait décidé le doublement du tiers état sans décider du mode de scrutin : le vote par tête, s'il était établi, assurerait la suprématie du tiers état).

- Les états généraux se réuniraient désormais régulièrement et le "pouvoir législatif" serait ainsi rendu "à la Nation assemblée" [affirmation que les états généraux représentaient "la Nation assemblée" détentrice du pouvoir législatif].

- Les états généraux pourraient seuls voter les impôts qui seraient équitablement répartis entre les citoyens. Les privilèges seraient supprimés.

Donnons une citation significative de la revendication de dignité qui animait les membres du tiers état :

"que la présentation du cahier du tiers état aux états généraux sera faite par le tiers état de la même manière que la présentation du cahier du clergé et de la noblesse, sans aucune distinction humiliante pour le tiers état, la commune étant composée d'hommes libres et généreux qui sentent le prix de leur existence".

Les élections aux états généraux

Du 9 au 15 mars 1789, Montbrison connut une "grande première" : la fièvre d'une semaine électorale qui rassembla dans l'ancienne capitale des comtes de Forez, 957 "électeurs" :

- Les 738 délégués du tiers état du bailliage de Montbrison se réunirent dans la chapelle des Pénitents sous la présidence

de Durand-Antoine de Meaux, lieutenant général du bailliage. Les délégués étaient d'abord chargés de faire la synthèse des 292 cahiers de doléances qui avaient été rédigés dans les paroisses : les délégués se trouvant trop nombreux se réduisirent au quart par voie d'élection. Les 186 délégués restants rédigèrent donc un cahier unique dont la forme définitive fut mise au point le 14 mars.

- Le 16 mars 1789, dans la même chapelle des Pénitents, se réunit l'assemblée générale des trois ordres, sur la convocation du marquis de Rostaing : il y avait là 186 délégués du tiers état, 135 membres du clergé et 84 nobles "comparants" ; les membres des deux ordres "privilégiés" devaient rédiger directement leur cahier de doléances et élire leurs députés aux états généraux. Le marquis de Rostaing reçut le serment des membres de l'assemblée "d'être fidèles au roi et à la patrie" après que la messe eut été célébrée par M. Thiers, aumônier de la confrérie des Pénitents.

Le lendemain, les représentants des trois ordres se réunirent séparément : les membres du clergé se réunirent dans la salle de la Diana, ceux de la noblesse à l'hôtel de ville et ceux du tiers état dans la chapelle des Pénitents. Le 18 commencèrent les élections destinées à nommer les députés qui siègeraient aux états généraux (4 pour le tiers état, 2 pour la noblesse, 2 pour le clergé)

L'assemblée du tiers état désigna presque à l'unanimité le marquis de Rostaing (l'un des huit nobles qui furent, en France, élus députés du tiers état) ; Blaise Jamier, bourgeois de Montbrison ; Richard de Maisonneuve, greffier au bailliage de Bourg-Argental et l'avocat Delandine, de Néronde, qui devait sa réputation à un ouvrage sur les états généraux publié en 1788.

L'assemblée de la noblesse élut, de son côté, le comte de Grézolles et un officier de marine qui, comme Rostaing, avait combattu en Amérique, J.B. Nompère de Champagny (appelé plus tard à un grand avenir puisqu'il sera ministre des Relations Extérieures de Napoléon Ier...)

Quant aux membres du clergé, réunis sous la présidence du chanoine du Bessey de Contenson (doyen du chapitre des chanoines de Notre-Dame), ils désignèrent non des dignitaires du diocèse mais deux curés de paroisse : Goulard, curé de Roanne et Gagnière, curé de Saint-Cyr-les-Vignes - vote significatif des représentants du bas clergé.

Cette réunion des assemblées des trois ordres avait été marquée par une entente entre les représentants des trois ordres qui est bien révélatrice des sentiments de générosité qui prévalaient ; ainsi, les représentants de la noblesse et du clergé foréziens avaient-ils spontanément consenti, avant même la réunion des états généraux, à l'abandon de leurs privilèges fiscaux, à l'égalité devant l'impôt. Les assemblées des trois ordres s'étaient constamment tenues informées de leurs travaux. Le 21 mars, l'assemblée de la noblesse interrompit ses travaux pour recevoir une délégation de huit membres du tiers état venus leur donner connaissance de la teneur de leur cahier de doléances. On fit ouvrir la porte "à deux battants" et les nobles se levèrent à l'entrée de la délégation du

tiers état. L'un des membres de celle-ci, l'avocat Dutroncy, donna lecture du cahier de doléances et exprima la "vive reconnaissance" de ses mandants "pour le généreux sacrifice que MM. de la noblesse avaient fait de leurs privilèges pécuniaires". Son intervention fut saluée par les "applaudissements réitérés" de l'assemblée : scène touchante qui annonce et préfigure la nuit du 4 août.

Dans le même esprit, le tiers état manifestait sa reconnaissance envers le roi et émit le vœu qu'après la session des états généraux une statue de Louis XVI fût élevée avec cette inscription "A Louis XVI, restaurateur de la Constitution française".

Quelques fausses notes cependant :

- Les Stéphanois étaient ulcérés de n'avoir aucun député aux états généraux : Robert Détours, échevin de Saint-Etienne avait été battu, au 4e tour de scrutin, par Delandine. Querelle d'hommes, certes, mais qui mécontentait une ville qui avait 30 000 habitants : une délégation fut - en vain - envoyée à Necker.

- D'autre part, le lieutenant général du bailliage, Durand Antoine de Meaux, peut-être ulcéré de ne pas avoir été élu, dénonça au garde des sceaux, en lui annonçant les résultats, "l'ouvrage de l'intrigue et de la cabale" mais surtout il manifestait des réserves - qui n'avaient pas été formulées publiquement - d'une partie de la noblesse :

" J'ai été indigné d'entendre dans l'assemblée que j'ai présidée des propositions tendantes (sic) à changer notre monarchie en démocratie. Le peuple qui ne met plus de bornes à ses désirs, porte ses prétentions jusqu'à s'affranchir de tout ce qui le gêne..." (5).

Des états généraux à la Constituante

Les états généraux se réunirent à Versailles le 5 mai 1789. Dès le 17 juin, le tiers état se proclama assemblée nationale. Le 20 juin, les députés du tiers état - parmi eux nos quatre Foréziens - prêtèrent le serment du Jeu de Paume par lequel ils jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution au royaume. Le 24 juin, le tiers état se réunit, malgré l'ordre du roi, afin de commencer la vérification des pouvoirs des députés. La majorité du clergé vint le rejoindre : parmi elle, les curés Goulard et Gagnière. Le 25, ce fut au tour de 47 députés libéraux de la noblesse : parmi eux, un des deux députés de la noblesse de la généralité de Lyon, Nompère de Champagny.

Finalement, on le sait, le roi accepta la transformation des états généraux en Assemblée nationale constituante.

Cependant, l'entourage du roi et la Cour étaient désireux de prendre leur revanche : à leurs provocations, le peuple répondit le 14 juillet par la prise de la Bastille. Le 19 juillet, les électeurs des trois ordres du bailliage de Montbrison, accompagnés d'un grand nombre de citoyens, se réunirent, à l'initiative d'un procureur montbrisonnais, Michel Portier, dans la chapelle des Pénitents : ils votèrent un texte qui félicitait les députés du

Forez pour leur attitude et réclamait le départ des troupes rassemblées autour de Paris et de Versailles (en fait le roi avait déjà cédé sur ce point). Les Montbrisonnais affirmaient leur détermination d'aller, en cas de dissolution de l'Assemblée, jusqu'au refus de l'impôt :

" Si contre toute probabilité l'Assemblée venait à être dissoute... la perception de tous impôts cessera du jour même de la dissolution".

Mais le lendemain, les Montbrisonnais apprirent par une lettre du marquis de Rostaing, la prise de la Bastille, et la capitulation du roi qui avait renvoyé les troupes, rappelé Necker et reçu la cocarde tricolore de Bailly, maire de Paris. Un Te Deum fut chanté dans l'église Notre-Dame et, le soir, la ville illumina.

La Grande Peur

Quelques jours après la prise de la Bastille se développa à travers le pays le phénomène de panique collective connu sous le nom de "Grande Peur" : partout on parlait de "brigands" qui coupaient et brûlaient les moissons et qui étaient les agents d'un "complot aristocratique". Le tocsin sonnait : on courait aux armes, on s'enfermait dans les villes pour faire face au danger. La Grande Peur passa sur le Forez du 26 au 31 juillet 1789. La rumeur arriva par Saint-Chamond et Saint-Etienne. Le 29 juillet, des nouvelles alarmantes atteignirent Montbrison.

Une assemblée fut aussitôt réunie comprenant les échevins, les chanoines de Notre-Dame, les notaires et les procureurs de la ville, les députés des "métiers" et les officiers de la milice bourgeoise. On décida de mettre la ville en état de défense. A côté de la milice bourgeoise, une autre milice "composée des autres citoyens de tous les états, rangs et conditions depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 60" fut mise sur pied. Il fallait des armes : les chanoines offrirent d'acheter 40 fusils, le supérieur de l'Oratoire fit don de 12 fusils et même les religieuses de la Visitation et du couvent des Ursulines offrirent un nombre égal de fusils ! . Le baron de Vaugirard, maréchal de camp, fut nommé commandant : il organisa une véritable mobilisation ; des corps de garde furent installés dans chaque quartier et des patrouilles de nuit furent organisées. Mais ce n'était heureusement qu'une fausse alerte.

Dans plusieurs provinces, la Grande Peur s'accompagna de véritables jacqueries au cours desquelles les châteaux étaient attaqués et les archives seigneuriales détruites. Le Forez resta d'abord calme. Les populations se bornèrent - comme à Montbrison - à prendre des dispositions pour leur défense.

Dans sa séance du 4 août suivant, l'Assemblée nationale voulant mettre fin aux troubles des campagnes, vota l'abolition des privilèges. Un second Te Deum fut chanté dans l'église Notre-Dame de Montbrison...

En fait les troubles foréziens furent postérieurs à la Nuit du 4 août et s'échelonnèrent sur plusieurs mois : les parchemins de la

chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez furent brûlés à Saint-Etienne au milieu d'une farandole populaire. L'abbaye de Valbenoîte fut fouillée par la foule car la rumeur s'était répandue que le comte d'Artois s'y était caché.

Le 16 août, le château de Soleillant fut brûlé par les paysans de Valeilles, son propriétaire M. de Fornel étant connu pour son opposition aux réformes. Les milices de Feurs et de Montbrison qui étaient réunies pour un repas fraternel durent interrompre leurs agapes pour intervenir.

A Saint-Polgues, les paysans investirent le château qui fut incendié. Les bancs seigneuriaux furent brisés dans l'église.

Les troubles reprirent ensuite dans la région de Saint-Etienne : à Roche-la-Molière où les propriétaires fonciers reprirent de force l'exploitation des houillères concédée au marquis d'Osmond ; les ouvriers d'une manufacture de Saint-Etienne (la manufacture Sauvade qui fabriquait des fourchettes) saccagèrent les machines qui venaient d'être mises en place. Enfin, en novembre, il y eut l'affaire Claude Odde : cet ouvrier fut accusé d'avoir dit que "ces coquins de nobles font enlever des armes la nuit" de la Manufacture de Saint-Etienne ; arrêté, il fut pour plus de sûreté incarcéré à la prison de Montbrison : cette arrestation provoqua une émeute au cours de laquelle fut tué le baron de Rochetaillée, commandant de la garde nationale. La municipalité de Saint-Etienne céda et fit libérer Claude Odde que l'on vint chercher à Montbrison.

La confiscation des biens du clergé

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée décréta la mise à la disposition de la nation des biens du clergé. L'application de la loi se fit sans grande difficulté. A Montbrison, les biens du clergé appartenaient surtout aux ordres religieux (6). Or, il faut dire qu'à Montbrison, comme ailleurs, la crise du clergé régulier avait tari les vocations. Les différents couvents n'étaient occupés que par quelques moines (3 cordeliers seulement !). On commença donc l'inventaire des biens d'église avant de les vendre comme biens nationaux.

Le décret du 28 octobre qui avait suspendu la prononciation des vœux monastiques provoqua plus de troubles. La Mère supérieure des Clarisses de Montbrison, soeur Marie Madeleine protesta contre cette mesure dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale :

"toutes les religieuses qui composent cette pauvre communauté ne désirent rien tant que de rester dans leur saint état. Nous l'avons embrassé avec réflexion et nous nous y sommes engagées irrévocablement".

Le conseil du Directoire de Montbrison leur accorda d'ailleurs la jouissance de leur monastère.

La création du département de Rhône et Loire

Le 22 décembre 1789, l'Assemblée constituante décréta que le royaume serait divisé en 83 départements (les départements en districts, les districts en cantons). Lorsque l'Assemblée discuta de cette nouvelle division territoriale, les controverses allèrent bon train, pour ou contre la création d'un département de Rhône et Loire, correspondant à l'ancienne généralité de Lyon. Les Montbrisonnais y étaient hostiles. Delandine protesta contre la tutelle lyonnaise et réclama pour le Forez "une administration particulière" ; le marquis de Rostaing intervint aussi à plusieurs reprises dans ce sens. Les partisans de l'unité l'emportèrent finalement. Le 13 janvier 1790, les limites du nouveau département de Rhône et Loire furent fixées. Il était divisé en six districts (Montbrison, Roanne et Saint-Etienne pour l'ancien Forez). Les protestations présentées à Paris, au nom des Montbrisonnais, par M. Pupier de Brioude (ancien conseiller au bailliage de Forez) n'y changèrent rien.

La mise en place des nouvelles institutions

En 1790 et 1791, après la création du nouveau département, on mit en place les nouvelles institutions : départements, districts, municipalités.

Les élections eurent lieu à Montbrison en janvier 1791 : seuls votaient les citoyens actifs, en deux sections de vote, celle des Pénitents et celle de l'Oratoire. Les élections furent troublées par plusieurs incidents. Finalement, Barrieu fut élu maire et Chavassieu procureur de la commune. Les nouveaux élus prêtèrent aussitôt serment de fidélité "à la nation, à la loi et au roi". Quelques jours plus tard, les membres de la garde nationale, commandés par Lattard du Chevalard, prêtèrent le même serment, avec beaucoup de solennité, dans l'église Notre-Dame.

Dans les mois suivants, on mit en place les administrations du département et du district. Au conseil du département, Montbrison fut représenté par l'avocat Imbert ; au conseil de district qui se réunit dans le couvent des Cordeliers, siégeaient trois Montbrisonnais : Mey de Chales, procureur-syndic, Damien Staron de la Rey, secrétaire et Denis Métayer-Descombes, membre du Directoire. [En fait, les notables investissent les nouvelles administrations créées par la Constituante].

III - Le temps des affrontements

Les troubles de mai juin 1790

Ils furent provoqués par la rareté des grains et la hausse du prix du pain dans l'ensemble du Forez : le bichet de blé se vendait 3 livres 10 sols.

Des troubles éclatèrent aussi à Montbrison. Le 10 mai 1790, un attroupement d'hommes et de femmes se forma devant le corps de garde de la rue Tupinerie. La foule adressait des menaces aux gardes nationaux. Le maire Barrieu essaya en vain de calmer les manifestants. Il fallut faire intervenir la garde nationale et la maréchaussée. Des pierres furent lancées par les manifestants. Le colonel (Lachaize) dut interdire à ses hommes de riposter par les armes : on avait été très près d'un drame qui aurait pu faire plusieurs morts. Les troubles continuèrent le lendemain où un attroupement se forma devant la porte d'entrée du cloître Notre-Dame. On dut se résoudre à des mesures d'ordre public : la loi martiale fut proclamée, les rassemblements de plus de trois personnes furent interdits. Et par le décret du 30 mai 1790, la municipalité décida une imposition de 8 000 livres afin d'acheter des grains "pour le soulagement des pauvres" : l'impôt serait versé par tous les habitants payant plus de 3 livres de capitation et étalé sur 4 ans et servirait à rembourser la somme que l'on était obligé d'emprunter immédiatement. La décision de la municipalité fut violemment critiquée par une partie des notables qui lui reprochaient d'avoir cédé devant l'émeute. Elle démissionna mais reprit sa démission après avoir reçu le soutien de six des députés du Forez (Grézolles, Goulard, Gagnière, Rostaing, Jamier, Richard).

Cette crise est très révélatrice des tensions sociales qui commençaient à apparaître entre "pauvres" et "nantis", mais aussi entre ceux qui, à l'intérieur de la bourgeoisie, avaient fait des choix différents.

La fête de la Fédération (14 juillet 1790)

Au moment où tous les délégués des gardes nationales de France prêtaient serment au Champ de Mars, à Paris, toutes les communes devaient également célébrer la fête de la Fédération : signe de l'unité et de la fraternité des Français, au jour anniversaire de la prise de la Bastille.

A Montbrison, un cortège se forma depuis l'hôtel de ville jusqu'au "champ de la Fédération" (près du Parc) : en tête, la musique militaire, suivie du maire, Barrieu, et des élus municipaux ceints de leurs écharpes, puis les aumôniers désignés pour officier lors de la cérémonie, les officiers et soldats de la garde nationale. Les maires et les officiers municipaux de Moingt, Précieux et Saint-Thomas-la-Garde arrivèrent ensuite.

Un autel à quatre faces avait été dressé: Raymond, supérieur de l'Oratoire, Gardon, prébendier de Notre-Dame, Epailly, cordelier et Chané, vicaire de la Madeleine y célébrèrent la messe devant une foule considérable. On récita ensuite des oraisons pour le roi et l'Assemblée nationale. Après le discours d'usage, Barrieu prononça - il était midi sonnant - le serment de "rester à jamais fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi" et de "demeurer uni à tous les Français par les liens indissolubles de la Fraternité". Les assistants reprirent ensuite ce serment. Le soir un banquet réunit les autorités à l'hôtel de ville et les habitants illuminèrent. Ainsi, à Montbrison comme à Paris et dans les autres régions de France, la fête de la Fédération est-elle l'occasion d'un grand moment d'unité nationale : le compromis entre la nation et le roi, entre la Révolution et la monarchie était-il, comme le pense François Furet, possible en 1790 ("l'année heureuse") ? Quoi qu'il en soit, les querelles religieuses vont ruiner cet espoir.

La Constitution civile du clergé et ses conséquences

Le 12 juillet 1790 - deux jours auparavant - l'Assemblée avait voté la Constitution civile du clergé qui devait profondément diviser les catholiques et être à l'origine de la rupture de beaucoup d'entre eux avec la Révolution (à l'Assemblée constituante, au cours de la discussion, Goulard, curé de Roanne et député du Forez, était intervenu vigoureusement contre le projet).

Deux faits méritent d'être rappelés :

- Le roi Louis XVI donna - sans doute à contre-cœur - mais, enfin, donna sa sanction à la Constitution civile du clergé.
- On fut longtemps dans l'incertitude de la position que prendrait le pape Pie VI. Ce n'est qu'en avril 1791 - 9 mois après - que le pontife condamna formellement la Constitution civile du clergé. Plusieurs points apparaissaient inadmissibles à Rome :
 - . la liberté religieuse
 - . la rupture unilatérale du Concordat de 1516
 - . l'élection des évêques et des prêtres par les électeurs
 - . l'esprit "gallican" de la loi.

Quelle fut l'attitude du clergé forézien ? Un document, dépouillé récemment aux archives départementales de la Loire, nous donne des renseignements intéressants : c'est l'"Etat des curés qui ont prêté le serment dans le district de Montbrison" (7). On peut le compléter par une lettre de M. de la Plagne, maire de Montbrison en 1791 (8). Le fait marquant est l'opposition qui existe entre le clergé montbrisonnais et celui des campagnes foréziennes.

- Le clergé des campagnes foréziennes a massivement prêté, en décembre 1790 et janvier 1791, le serment de fidélité à la Constitution : dans 132 paroisses du district pour lesquelles nous avons des renseignements, 118 (soit 89,4 %) dont les curés et vicaires ont prêté serment. Dans la région immédiate de Montbrison, seul le curé de Champdieu a refusé de prêter le serment. Signalons aussi le refus de serment de Gagnière, curé de Saint-Cyr-les-Vignes et député à l'Assemblée nationale. Il y a donc eu, dans le

Forez, beaucoup plus de prêtres constitutionnels qu'on ne l'a dit généralement.

- A Montbrison, au contraire, le clergé refusa le serment. En 1789, le clergé montbrisonnais se composait de cinquante-quatre prêtres ou religieux (9). La lettre de M. de la Plagne nous apprend que seul M. Seignolles, curé de la paroisse Saint-André prêta serment ainsi que sept des douze membres de l'Oratoire (jansénistes ?) qui étaient professeurs au collège (actuelle sous-préfecture) soit 12,9 % du clergé montbrisonnais.

Après la condamnation pontificale (10) d'avril 1791, quatorze prêtres qui avaient prêté serment se rétractèrent (11,8 %). Signe des hésitations et sans doute de la crise de conscience de nombreux prêtres : il y eut même deux curés qui se rétractèrent puis prêtèrent à nouveau serment (Jacquet, curé de Saint-Didier-sous-Rochefort et Coulard, curé de Chazelles).

A partir de cette époque, le clergé forézien est profondément divisé en prêtres jureurs (ou prêtres constitutionnels) et prêtres réfractaires (ou insermentés). Un évêque constitutionnel, Lamourette, fut élu à Lyon. Les élections reconduisirent dans leurs fonctions les curés qui avaient prêté serment. Dès le début de 1791, les quatorze prêtres de la partie rurale du district qui avaient refusé le serment furent remplacés. Mais l'exercice du culte par les prêtres réfractaires n'était pas (encore) interdit. D'où des troubles dans les paroisses où devaient coexister le prêtre jureur et le prêtre réfractaire. L'église de la Madeleine (aujourd'hui disparue) était le lieu où se rassemblaient les prêtres réfractaires : 22 à 24 d'entre eux y célébraient la messe chaque jour.

Le chapitre des chanoines de Notre-Dame, dont tous les membres avaient refusé le serment et qui en fait était, comme tous les ordres religieux, théoriquement dissous, se maintenait en place. En novembre 1790, il avait élevé une protestation dans laquelle il déclarait :

"Nous pouvons céder extérieurement à l'autorité séculière qui supprime et qui détruit, mais nous n'obéirons d'esprit et de coeur qu'à la voix de celui qui est le chef visible de l'Eglise".

Le district de Montbrison riposta en interdisant aux chanoines de se réunir dans l'église et en leur ordonnant de quitter les maisons qu'ils occupaient dans le cloître Notre-Dame.

C'était donc une véritable "guerre religieuse" qui s'allumait. Fait capital pour expliquer le comportement ultérieur de la population montbrisonnaise. Il y a là une rupture fondamentale.

La fuite du roi

Le 24 juin 1791, Montbrison avait appris la fuite du roi, arrêté, on le sait, à Varennes. Le lendemain, on apprit son arrestation. La nouvelle provoqua une intense émotion. Les autorités de la commune et du district s'assemblèrent aussitôt, commandèrent des patrouilles dans la ville : mais celle-ci resta calme. Après le retour du roi à Paris, un décret de l'Assemblée le suspendit de

ses fonctions. La mesure fut provisoire. Deux cent quatre-vingt-dix députés, à la droite de l'Assemblée, affirmèrent leur solidarité avec le roi. Parmi eux, Goulard, curé de Roanne, Gagnière, malade, tint à s'y associer par une lettre. En juillet le roi fut rétabli dans ses fonctions.

L'Assemblée législative (octobre 1791 - septembre 1792)

La Constitution votée par l'Assemblée avait prévu que le pouvoir législatif serait remis à une assemblée élue pour deux ans, à un suffrage à deux degrés, auquel participaient seulement les citoyens actifs, désignant des "électeurs".

En août-septembre 1791, les électeurs de Rhône et Loire s'assemblèrent dans l'église des Cordeliers de Lyon. Le discours d'ouverture fut prononcé par un électeur du district de Montbrison, Perrin, curé de Saint-Just-en-Bas qui fit l'éloge de la Constituante et des constituants :

"Ils ont accompli les vœux d'une grande nation... Ils ont bravé une autorité despotique... environnés de baïonnettes... ils sont demeurés inébranlables".

Quinze députés (11) et leurs suppléants furent désignés pour le département de Rhône et Loire. Jean Baptiste Claude Dupuy, ancien avocat et juge au tribunal de district de Montbrison fut élu troisième de la liste. Pierre Dubouchet, médecin à Montbrison, était le premier des cinq suppléants et fut appelé à siéger ensuite. Tous deux firent partie de la gauche de l'Assemblée (et furent plus tard membres de la Convention).

En novembre 1791, eurent également lieu des élections municipales : Montbrison choisit pour maire Pierre Dubouchet et pour procureur l'avoué Portier.

La Législative dut faire face à de nombreux problèmes dont on trouve l'écho sur le plan local :

- L'agitation religieuse continuait : la municipalité de Pierre Dubouchet ordonna la fermeture de l'église Notre-Dame où les chanoines continuaient à dire la messe et en 1792 de l'église de la Madeleine, refuge, on l'a vu, des prêtres réfractaires.

- La vente des biens nationaux avait commencé en avril 1791 ; elle se poursuivit pendant toute la période révolutionnaire et jusque sous l'Empire.

Dans le canton de Montbrison, ces ventes rapportèrent 1,6 millions de livres dont 513 000 livres à Montbrison même. L'achat des biens nationaux ne semble pas, d'ailleurs, avoir posé de problèmes de conscience particuliers aux Montbrisonnais.

- En avril 1792, la guerre éclata contre l'Autriche et la campagne militaire s'ouvrit par une série de défaites : le 11 juillet l'Assemblée proclama "la patrie en danger" et le Directoire du département demanda, le 19, à toutes les communes de proclamer

solennellement sur les places publiques "la patrie en danger", de se mettre "en état de surveillance permanente" et de veiller "à l'ordre" entre les "ennemis intérieurs". De nombreux engagements volontaires témoignèrent de l'élan patriotique qui se manifesta (12). On voit ainsi s'enrôler Antoine Aubert, de Montbrison, qui, blessé meurt à l'hôpital militaire de Strasbourg en septembre 1792 ou Pierre Terme, de Champdieu qui meurt à l'hôpital de Reims en mai 1793 (12)...

- Sur le plan national, la Législative fut marquée par deux "journées" essentielles : le 20 juin 1792 (invasion des Tuileries par le peuple de Paris) et le 10 août 1792 (la monarchie est renversée et le roi suspendu de ses fonctions est emprisonné au Temple).

L'administration du district de Montbrison qui était aux mains des "patriotes" félicita le député Dupuy pour sa fermeté.

Quant au Directoire du département de Rhône et Loire, il fut au contraire destitué par le conseil exécutif provisoire (Danton) qui, depuis le 10 août, exerçait le pouvoir en attendant l'élection de la Convention.



IV - Montbrison pendant la Convention (1792 - 1795)

Les élections

Comme à la Législative, le département de Rhône-et-Loire disposait de quinze sièges. L'assemblée électorale du département se réunit, non à Lyon, mais à Saint-Etienne, dans l'église des Minimes (13). Les élections s'achevèrent le 9 septembre 1792 : elles avaient eu lieu dans un climat dramatique, marqué à Paris par les massacres de septembre et, sur les frontières, par l'invasion du pays. Une majorité de "patriotes" fut élue. Parmi les députés de Rhône et Loire, on comptait trois Montbrisonnais : Dupuy et Dubouchet, membres sortants de l'Assemblée législative qui furent élus troisième et cinquième et Claude Javogues, élu quatorzième sur quinze.

Après leur élection, les trois conventionnels montbrisonnais gagnèrent Paris où les appelaient leurs fonctions. Ils logeaient dans le même immeuble de la rue Helvetius ; ils appartenaient tous trois au groupe de la Montagne et au club des Jacobins.

Le procès de Louis XVI

Après l'abolition de la royauté et la proclamation de la république, la Convention eut d'abord à juger le roi Louis XVI qui, après la découverte de l'"armoire de fer", fut reconnu coupable de trahison. Au moment du vote, chaque député monta à la tribune pour formuler son vote et éventuellement l'expliquer. Nous avons donc les déclarations des trois conventionnels montbrisonnais, le 16 janvier :

- Dupuy : "J'ai déclaré Louis coupable. La loi le condamne à mort. Je dis la mort".
- Dubouchet : "La loi déclare Louis coupable. L'intérêt de la patrie exige qu'il soit condamné. Je vote pour la mort du Tyran".
- Javogues : "Pour préserver les âmes pusillanimes de la tyrannie, je vote la mort dans les vingt-quatre heures".

Le 19 janvier, ils se prononcèrent tous trois contre le sursis.

Le 21 janvier, Louis XVI fut guillotiné : tête jetée en défi à l'Europe des rois...

Montbrison fut l'une des seules villes de France où l'annonce de la mort du roi provoqua quelques mouvements. Les royalistes étaient nombreux dans le Montbrisonnais ; l'attitude de leurs représentants les avait indignés : on proposa d'incendier la maison des régicides ; nous le savons par un rapport ultérieur de Tallien au Comité de Salut public (14). Le père de Dupuy - qui était receveur général du district de Montbrison - fut insulté. La porte de la maison des Javogues fut, pendant la nuit, barbouillée

de sang de boucherie : affront et menace que le conventionnel Javogues ne devait sans doute pas oublier...

La défense du territoire

1793 - 1794 : la France était assaillie de toutes parts. Le territoire national était envahi par les armées de la "coalition" (15) et bientôt des insurrections vont éclater à l'intérieur : insurrection royaliste de Vendée, insurrections "fédéralistes" après l'élimination des Girondins.

En février 1793, la Convention a en effet décidé une "levée de 300 000 hommes" : le département de Rhône et Loire devait fournir plus de 6 000 hommes qui seraient affectés à l'armée du Rhin. Si dans certaines communes, les enrôlements volontaires suffisaient à fournir le contingent demandé, les opérations de recrutement ne s'effectuèrent pas sans difficultés dans le district de Montbrison : les haines politiques étaient exacerbées. Plusieurs communes imaginèrent de voter pour désigner les soldats demandés, ce qui permettait à la majorité d'éliminer les représentants de la minorité en les envoyant... aux frontières. Aussi le Directoire du département envoya-t-il un commissaire, Besson (de Précieux), pour presser et surveiller les opérations d'enrôlement.

L'insurrection fédéraliste et le soutien de Montbrison aux Lyonnais

Le 29 mai 1793, Lyon passa aux mains des "fédéralistes" opposés à la Convention : les modérés, soutenus par la garde nationale et le conseil du département prenaient le pouvoir au moment où, à Paris, les Montagnards éliminaient les Girondins. Le chef des Jacobins lyonnais, Chalier, fut arrêté et, plus tard, condamné à mort et guillotiné.

La Convention désavoua ces événements : ce fut la rupture lorsque les Lyonnais créèrent une "Commission populaire et de Salut public" et une force armée confiée au comte de Précý, ex-maréchal de camp et ancien membre de la garde constitutionnelle du roi (il s'était battu le 10 août 1792 dans la défense des Tuileries). Plusieurs villes du département accueillirent favorablement les nouvelles de Lyon. Dès le 1er juin, la municipalité de Montbrison envoya ses félicitations aux "fédéralistes lyonnais" pour la victoire qu'ils venaient de remporter sur les Jacobins : il est vrai que depuis l'exécution du roi, Montbrison se trouvait ouvertement en état de sécession. Dès février 1793, cinq députés du département avaient réclamé l'envoi de commissaires dans une ville qui "ne méritait pas la confiance des patriotes". Un membre du conseil général affirmait dès le 25 mai que "la contre-révolution était sur le point d'éclater à Montbrison, que les administrations n'étaient composées que de ci-devant nobles et que le fanatisme comptait un grand nombre de prosélytes".

Les Lyonnais faisaient appel aux communes de Rhône et Loire et leur demandèrent d'envoyer des députés à la "Convention populaire" de Lyon. Le 24 juin 1793, une assemblée primaire fut réunie dans l'église Notre-Dame de Montbrison pour nommer des députés qui

se rendraient à Lyon : assemblée mouvementée qui vit s'opposer les royalistes montbrisonnais et les "patriotes" venus des communes voisines. Finalement le district de Montbrison désigna 19 députés qui allèrent siéger à Lyon au sein d'une assemblée qui prit le nom de Commission populaire, républicaine et de Salut public de Rhône et Loire et qui devint un véritable gouvernement insurrectionnel.

A Montbrison, les royalistes faisaient la loi : les locaux de la société populaire furent saccagés et le texte de la déclaration des Droits de l'Homme brûlé près de l'arbre de la liberté. Pratiquement, de juin à septembre, Montbrison n'obéit plus au pouvoir central.

En réalité, derrière les "fédéralistes" lyonnais qui continuaient de manifester leur attachement à la république girondine, les royalistes firent rapidement la loi.

Le drame était noué : seul le Forez pouvait assurer l'armement et le ravitaillement de Lyon insurgé et à demi encerclé par l'armée des Alpes commandée par Kellermann, le vainqueur de Valmy.

Des corps de Lyonnais furent, entre le 7 et le 10 juillet 1793, envoyés à Montbrison (800 hommes) et à Saint-Etienne (1 200 hommes) d'où ils envoyèrent à Lyon 3 000 fusils pris à la Manufacture. Des corps de "muscadins" s'installèrent à Saint-Etienne, Saint-Chamond, Montbrison, Boën et Saint-Germain-Laval. Le Forez tout entier allait-il basculer dans la contre-révolution ?

A Montbrison séjournaient 800 muscadins - dont 300 Foréziens - commandés par La Roche-Négly dit Rimbert (16). Ils avaient effectué un coup de main à Saint-Anthème où ils avaient fait prisonniers la garnison républicaine et son chef le général Nicolas, envoyés comme prisonniers à Lyon. Ils devaient aussi intervenir quotidiennement dans les campagnes voisines de Montbrison - surtout dans la plaine - où les paysans restaient favorables à la Convention.

La "journée du 3 août 1793 (cf. ci-contre) renforce provisoirement la position des royalistes montbrisonnais.

Au retour du transfert à Lyon des prisonniers républicains capturés à Saint-Anthème, les muscadins qui les avaient accompagnés se rendirent compte de l'hostilité des populations rurales : ils demandèrent du renfort à Rimbert, resté à Montbrison. Rimbert vint immédiatement à leur secours alors qu'un rassemblement de 3 000 à 4 000 paysans hostiles aux muscadins se formait à Salvizinet. Bien qu'inférieurs en nombre, mais mieux armés, les muscadins de Rimbert prirent l'offensive (3 septembre 1793).

"Je les ai attaqués vers les 11 heures et je les ai entièrement dispersés, écrit Rimbert à Précy, après leur avoir tué plus de cent hommes".

Cinquante paysans s'étaient barricadés dans une maison et continuèrent la lutte. La maison fut incendiée et ceux qui tentèrent de s'enfuir furent tués à l'arme blanche.

La Convention organisait sa riposte : deux colonnes furent envoyées contre Montbrison ; l'une, venue de Roanne par Saint-Germain-Laval et Boën, occupa la ville le 9 septembre 1793. La garnison lyonnaise l'avait évacuée la veille. Une autre colonne, dirigée par l'adjudant général Valette et le représentant en mission Javogues arrivait par Rive-de-Gier, Saint-Etienne et Sury. Le

Le 3 août 1793 : Montbrison menacé . La mort de M. de La Plagne

La situation à Montbrison.

A Montbrison siégeaient deux administrations : la municipalité et le directoire du district. La municipalité - dirigée par Blaise Jamier, ancien député à la Constituante - avait pris le parti des Lyonnais. Le directoire du district - dirigé par Bruyas - était resté favorable à la Convention et avait le soutien de nombreuses communes rurales de la plaine.

Depuis le 22 juillet, cinq cents soldats, envoyés de Lyon et commandés par l'adjudant-général Servant, étaient à Montbrison. De nombreux officiers montbrisonnais, qui avaient quitté l'armée depuis la proclamation de la République, se joignirent à eux.

La situation était évidemment tendue entre la municipalité et le district, d'autant que le 2 août les Lyonnais envoyèrent des renforts. Bruyas quitta Montbrison.

A l'aube du 3 août : Montbrison menacé

Dans la nuit du 2 au 3 août 1793, le tocsin sonna dans les communes de la plaine pour rassembler les citoyens afin de marcher sur Montbrison. La situation paraissait si grave que, le 3 août, dès 4 heures du matin, la municipalité de Montbrison se réunit dans la "maison commune".

Un officier montbrisonnais, Dugas de la Catonnière, fut envoyé en reconnaissance sur la route de Sury. Il aperçut une troupe en armes sur la côte des Tourettes : on lui tira dessus. Il revint à Montbrison avertir la municipalité.

A 6 h du matin, quatre délégués du bataillon de Moingt vinrent prévenir qu'ils étaient prêts à fraterniser avec les "Montbrisonnais" si le départ des Lyonnais était ordonné. L'administration communale - pour gagner du temps ? - exprima ses dispositions amicales vis-à-vis de Moingt, mais fit cependant observer aux Moingtais que leur rassemblement était illégal. Gras, procureur syndic, accompagna les délégués de Moingt pour exposer son point de vue à leurs chefs.

L'assassinat de M. de La Plagne

Au même moment, le citoyen Achard arriva en courant et annonça que M. de La Plagne venait d'être tué à Moingt. Pierre-Jean-Marie de La Plagne, âgé de 47 ans, avait été, avant la Révolution, premier avocat du roi. Elu maire de Montbrison en remplacement de Barrieu, il avait démissionné en 1790. Il s'était rendu à Moingt - sans armes - pour effectuer une mission de conciliation que son prestige, lié à sa personnalité et à ses anciennes fonctions, semblait rendre possible. Il avait été atteint de trois balles et achevé à coup de sabre.

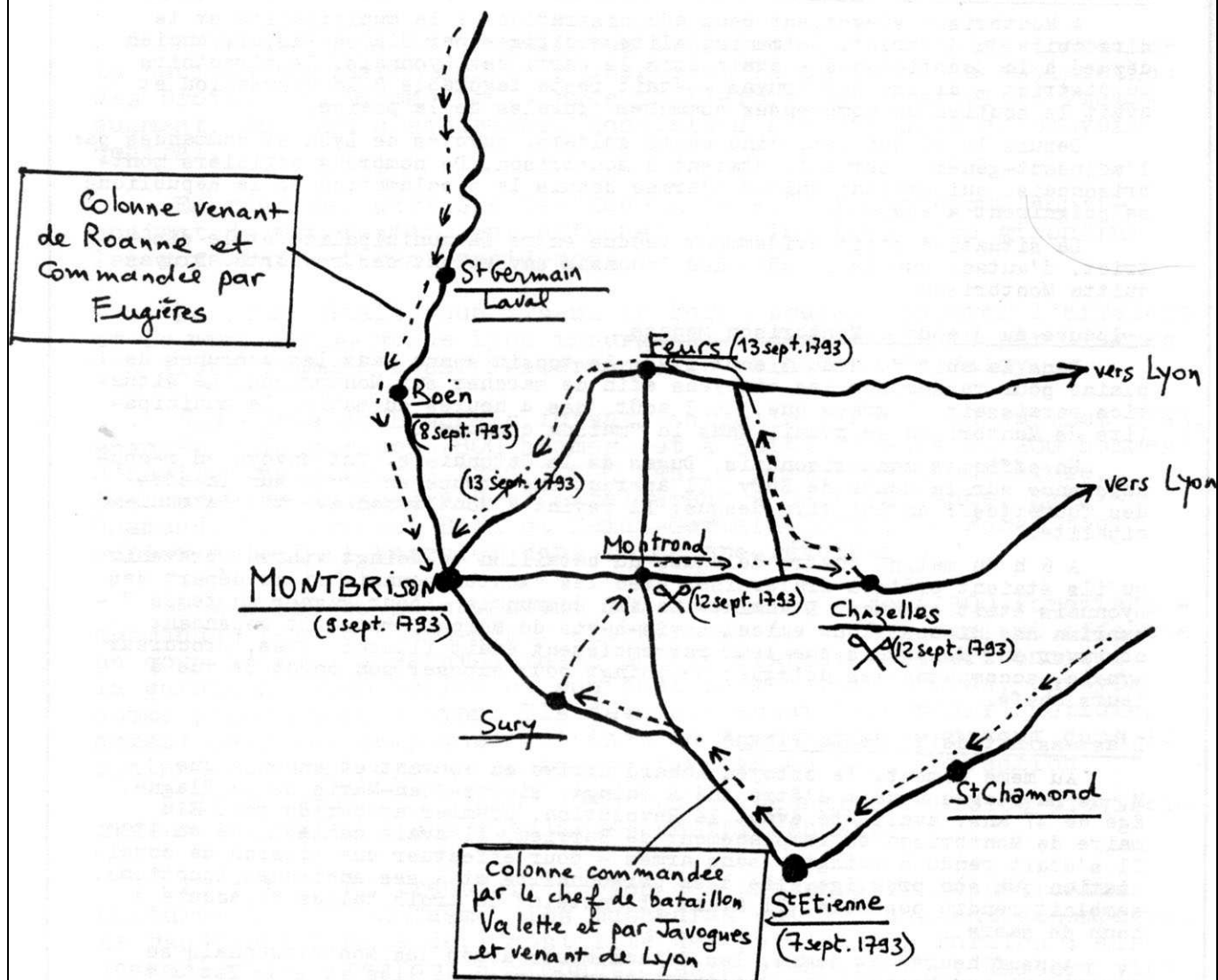
A neuf heures et demie, les détachements armés des Montbrisonnais se dirigèrent sur Moingt. Une violente échauffourée eut lieu et l'on fit une trentaine de prisonniers. De ce côté, le danger était écarté pour les royalistes montbrisonnais.

L'échec des Boënnais

Mille cinq cents à deux mille personnes venaient de Boën pour exiger le départ des Lyonnais de Montbrison : ils arrivèrent vers 21 heures. Leur troupe fut dispersée par les Montbrisonnais qui disposaient de cinq canons et firent donner l'artillerie (que les Lyonnais leur avaient fournie). La nouvelle de la défaite des Boënnais provoqua, vers 23 heures, la dispersion des rassemblements qui s'étaient formés à Saint-Rambert, à Sury et aux Tourettes.

La situation des royalistes montbrisonnais était ainsi renforcée par la journée du 3 août, mais celle-ci montrait aussi que la ville se trouvait dans un environnement politique hostile. Bruyas, le dernier administrateur du district à être resté à Montbrison, installa le directoire de cette administration à Feurs.

La marche des troupes de la Convention sur Montbrison (Septembre 1793)



Route

→...→...→ colonne Eugières
 →...→...→ colonne Valette

X Combat entre
 républicains et muscadins (se repliant sur Lyon
 et partis de Montbrison)

(8 sept 1793) : date d'arrivée de la colonne républicaine

12 septembre elle tenta de rejoindre une des colonnes des muscadins à Montrond où ils avaient fait étape au château qui fut canonné et incendié. A Chazelles, les muscadins perdirent encore 70 hommes (40 tués et 30 prisonniers). Les rescapés des deux colonnes de muscadins réussirent enfin à gagner Lyon avant que l'étau ne se referme complètement. Guillon de Montléon décrit dans l'Histoire du siège de Lyon (1797) l'arrivée de "l'armée montbrisonnaise" :

"Huit cents hommes la composaient ; leurs femmes, leurs enfants s'attachaient à leur sort... Comment peindre les sentiments divers de cette réunion touchante ! Les Lyonnais embrassaient avec attendrissement leurs frères, leurs amis réfugiés chez eux".

En fait, Lyon était en état de blocus. 60 000 hommes l'entouraient. Les troupes de Kellermann avaient été renforcées par des troupes envoyées par la Convention et par des bataillons auvergnats levés par Couthon.

Le 12 août 1793, un décret signé de quatre représentants en mission auprès de l'armée des Alpes (Dubois-Crancé, de Laporte, Claude Javogues et Gauthier) avait décidé la création d'un département de la Loire (dont Feurs fut choisi comme chef-lieu) : décision provisoire et de circonstance qui avait pour but d'affaiblir la position des Lyonnais mais importante pour l'avenir puisque le département de Rhône et Loire ne fut jamais reconstitué.

Le siège de Lyon se termina le 9 octobre par l'entrée dans la ville des troupes de la Convention. Une "Commission révolutionnaire" fut formée pour châtier les rebelles. Collot d'Herbois et Fouché étaient chargés de conduire la répression qui fit environ 1 600 victimes. Le 11 octobre un décret de la Convention proclama :

"Lyon fit la guerre à la Liberté ; Lyon n'est plus"

et ordonna la destruction de la ville. Couthon dirigea les premières destructions.

La terreur en Forez

Javogues fut chargé d'organiser la Terreur et la répression dans ce nouveau département de la Loire d'où il était originaire et où il avait conduit la lutte militaire contre les muscadins.

Claude Javogues, âgé de 34 ans, était issu d'une famille d'hommes de loi de Bellegarde-en-Forez, fils de Rambert Javogues, notaire royal venu s'installer à Montbrison. Elève au collège de Montbrison, il revint dans cette ville après ses études à Valence, pour y exercer la profession d'avocat à partir de 1785. L'année 1792 est marquée par son élection à la Convention où il vote la mort du roi et où il siègea à gauche de la Montagne. Il était violent, intempérant, anticlérical. En juillet 1793, il avait été nommé représentant en mission à Lyon.

Il fut chargé d'exercer en Forez le "gouvernement révolutionnaire"

- Il s'appuya d'abord sur les sociétés populaires dont il

encouragea partout la création. Les archives de la Loire conservent les archives de certaines d'entre elles, en particulier celle de Montbrison (17) ; on est surpris dans cette ville réputée royaliste de voir quelle était aussi l'importance des Jacobins : la société populaire avait, en l'an II, 169 adhérents. Certes, 10 de ses membres étaient des officiers du bataillon du Puy-de-Dôme, casernés dans l'hôtel des La Pierre Saint Hilaire (actuellement hôtel de Vazelhes). Mais les 159 autres étaient des Montbrisonnais bon teint : en tête les Dupuy et Javogues père et fils, mais aussi d'autres représentants de la bourgeoisie jacobine : Chantelauze aîné, Chavassieu d'Audebert, J.B. Portier, le notaire Bourboulon, Buer, Degrave, le chirurgien Levet, l'architecte Desbrun, le libraire Bernard, tous hommes de loi et un grand nombre d'artisans et de boutiquiers : horlogers, serruriers, perruquiers, cordonniers, boulangers, menuisiers. Mais aussi des tisserands et jardiniers qui constituent alors la partie la plus pauvre de la population.

La société populaire tenait séance dans la chapelle des Pénitents, délibérait et votait des résolutions, collectait des "dons patriotiques" pour participer à l'armement des armées de la République, délivrait les certificats de civisme et de résidence.

Au sein de la société populaire fut désigné un comité de surveillance formé de douze membres nommés par Javogues, dont Thomas Richard, marchand à Montbrison, fut le premier président (18) et qui s'installa dans l'hôtel de Meaux (actuel lycée Montalembert) où il occupait "deux appartements, l'un pour ses "séances", l'autre pour ses "archives" ".

Le comité de surveillance était l'organe, le bras séculier de la Terreur : il recevait les dénonciations (article 6 de son règlement : "qu'autant qu'elles seront signées..."), décidait, à la majorité et après délibération, des arrestations à opérer, délivrait mandats de perquisitions et mandats d'arrêts. Son registre contient 161 délibérations : ainsi le 9 frimaire décida-t-il "l'arrestation de tous les membres tant de la municipalité que du conseil général se trouvant en exercice depuis le mois de juin dernier"(19). Les suspects arrêtés étaient d'abord emprisonnés à Montbrison puis transférés à Feurs.

- C'est à Feurs, en effet, que le 12 octobre 1793 fut créée une Commission de Justice populaire, installée le 7 novembre, remplacée un mois plus tard par une Commission militaire. Du 23 novembre au 9 décembre, 15 personnes furent condamnées à mort et guillotonnées. Du 6 décembre 1793 au 10 février 1794, 49 autres contre-révolutionnaires furent également condamnés à la peine capitale : ils furent fusillés, les premiers sur la place d'Armes, les autres dans les allées du château du Rozier - où fut construite la chapelle expiatoire actuelle. La journée la plus tragique fut celle du 10 février : 28 personnes, encordées, furent fusillées ensemble.

Au total, la Terreur fit donc à Feurs, 64 victimes. Si l'on y ajoute les 206 Foréziens condamnés à mort et exécutés à Lyon plus 4 cas divers, on atteint un total de 275 victimes.

Qui étaient ces victimes ? Une statistique faite sur 252 d'entre elles dont on connaît la profession donne les résultats suivants :

Nobles : 10,7 %
 Prêtres et religieux : 13,5 %
 Membres de la bourgeoisie (propriétaires,, rentiers, hommes de loi, administrateurs, négociants, entrepreneurs, médecins...) 43,5 %
 "Ouvriers" et boutiquiers : 17,4 %
 Cultivateurs : 3,5 %
 Journaliers et domestiques : 5,5 %
 Divers : 5,9 %.

- Toutes les catégories sociales sont représentées. Les nobles et les prêtres ne sont pas seuls touchés par la Terreur, mais leur pourcentage est cependant supérieur à ce qu'ils représentaient dans la population.

- La bourgeoisie est touchée massivement, en particulier les hommes de loi (21,5 %) qui avaient fourni l'essentiel des cadres de la Révolution en 1789 et qui sont en partie balayés par les événements de 1793-1794. La coupure terroristes / réacteurs - pour reprendre le vocabulaire de l'époque - passe d'ailleurs à l'intérieur de la bourgeoisie et à l'intérieur des familles.

- Les paysans sont peu touchés. Le peuple des campagnes ne s'est pas massivement engagé dans la lutte contre-révolutionnaire. Leur pourcentage est même inférieur à celui des artisans et des boutiquiers.

Parmi ces victimes foréziennes, il y avait de nombreux Montbrisonnais. Nous avons fait une statistique parmi les 64 victimes de Feurs, 31 - presque la moitié - étaient des Montbrisonnais. Parmi eux, 20 étaient accusés d'avoir participé à la révolte des "muscadins" (participation au siège de Lyon, mise en état de défense de Montbrison, participation au combat de Chazelles). Citons quelques noms et quelques motifs :

. Blaise Jamier, ancien maire de Montbrison et ancien député à la Constituante : "rallié à l'insurrection de Lyon".

. J.B. Latanerye, charpentier "membre de la Municipalité en révolte contre la Convention".

. Dominique Crépet, clerc d'avoué à Montbrison, "a suivi les muscadins à Lyon. Pris à son retour à Montbrison".

. Antoine Durand de Meaux, noble, 65 ans, ancien président du bailliage "convaincu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires".

. Le chanoine Pierre Bruyère, chanoine de Notre-Dame, "émigré, rentré en France pour participer à l'insurrection de Lyon".

Certaines familles furent particulièrement touchées par la répression :

Les deux frères de Meaux, Antoine et Camille, furent exécutés à un mois d'intervalle. Camille de Meaux (le chevalier de Merlieux) guillotiné à Lyon le 25 novembre 1793, Antoine de Meaux, fusillé à Feurs le 28 décembre 1793.

Hubert Le Conte, noble âgé de 71 ans et ancien receveur des tailles fut guillotiné à Lyon en mars 1794 pour "avoir coopéré à

la rébellion". Deux jours auparavant, son fils Jean-Etienne avait été, lui aussi, guillotiné "pour avoir donné 10 000 livres aux rebelles sur les fonds de la République" (il était receveur du district).

Le 29 octobre 1793, Javogues avait pris un arrêté qui faisait écho à celui rendu contre Lyon et visait Montbrison, significativement rebaptisé Montbrisé :

. "article premier : toutes les murailles et fortifications qui entourent la ville de Montbrisé seront rasées.

. article 2 : il sera élevé sur leurs débris une colonne portant cette inscription : La ville de Montbrisé fit la guerre à la liberté. Elle n'est plus.

. article 3 : toute autorité constituée établie dans la ville de Montbrisé est supprimée".

En fait la décision ne fut que très partiellement exécutée. Cependant dans les dossiers d'indemnisation du "Milliard des émigrés" (1824) on rencontre quelques cas de maisons de contre-révolutionnaires qui furent détruites sur ordre de Javogues.

Un autre aspect de la politique de Javogues fut la Terreur religieuse. En effet, lorsque Javogues eut été nommé représentant en mission, le zèle anticlérical se déploya d'autant plus fortement que l'attachement de la population à l'Eglise restait fort et que les paysans des Monts du Forez cachaient les "bons prêtres" (c'est-à-dire les prêtres réfractaires). Le 1er nivôse an II (janvier 1794), Javogues décida que "les édifices connus sous le nom d'églises seront convertis en "temples de la Raison" : à Montbrison, ce fut l'église Notre-Dame (20). Le 13 nivôse suivant, sous la direction de Fusil, membre du comité de surveillance, la destruction des objets du culte eut lieu "sur une terre au-dessus des casernes de la commune" : "les statues, missels, bréviaires ainsi que plusieurs chasubles, aubes et surplis ont été livrés aux flammes: nombre de citoyens et citoyennes se sont empressés de jeter une grande quantité de livres et chapelets qu'ils apportaient en foule. Pendant le brûlement, ils ont dansé la farandole et chanté des chansons patriotiques".

Les prêtres étaient invités à déposer leurs lettres de prêtrise et à abdiquer leurs fonctions sacerdotales. Les "abdications" se continuèrent pendant plusieurs mois : parmi les prêtres abdicateurs (ils furent 6 000 pour l'ensemble de la France) citons Bourboulon, chanoine de Notre-Dame ; Poizat, recollet ; Lagier, ancien aumônier de la charité ; Micol, curé de Moingt et de Sainte-Anne de Montbrison. Etienne Fournial a étudié le cas de Franchet, curé de Mornand, qui renonça à l'état ecclésiastique, se maria, publia plusieurs brochures pour dénoncer le célibat ecclésiastique et devenu instituteur à Moingt, fut le secrétaire du comité de surveillance de cette commune. (Bon exemple de ces "curés rouges" étudiés par Albert Soboul).

Les lois contre les prêtres réfractaires s'étaient multipliées. Un état de 1794 (21) recense 53 prêtres déportés pour le district de Montbrison : parmi eux 15 étaient de Montbrison même "déportés volontaires" en 1792 ou 1793, c'est-à-dire ayant préféré quitter

le territoire plutôt que de se soumettre aux lois ; parmi eux trois anciens chanoines de Notre-Dame, le curé de Saint-Pierre, Benoît Caquet - qui avait été secrétaire de l'assemblée paroissiale en 1788 - plusieurs vicaires de paroisses...

La Terreur eut aussi des aspects économiques. Javogues lui-même, admirateur de Marat, proche des Hébertistes (mais sans en faire vraiment partie) était très attaché à l'idée d'Egalité. Il voyait la société idéale comme une société égalitaire de petits paysans propriétaires. A la fin de sa vie, il évolua même vers le babouvisme (Gracchus Babeuf dont les théories annoncent le communisme). En décembre 1793, il institua une "taxe sur les riches" : taxe révolutionnaire "en faveur de l'humanité souffrante". Elle fut d'abord instituée à Saint-Etienne : les Stéphanois possédant plus de 100 000 livres doivent verser le surplus ; ils ont vingt-quatre heures pour payer au moins le quart de la taxe. Deux jours plus tard, la mesure est étendue à l'ensemble du département : la perception fut difficile à réaliser, les fortunes étant souvent constituées de biens immobiliers et fonciers. Néanmoins, au début de 1794, un demi million de livres avait été versées. Le reste (la moitié) ne fut pas réclamé après le départ de Javogues.

Le rappel de Javogues (février 1794)

Javogues avait accumulé les haines contre lui : on ne lui pardonnait ni les exécutions de Feurs, ni sa politique déchristianisatrice, ni la taxe sur les riches. Il eut l'imprudence de s'attaquer à Couthon, membre du Comité de Salut public et ami de Robespierre. Les plaintes contre lui se multipliaient auprès du Comité de Salut public. En outre le Comité reprochait à Javogues de ne pas rendre compte régulièrement de ses décisions. Il fut, le 8 février 1794, rappelé à Paris où il dut - faisant amende honorable - se réconcilier publiquement avec Couthon.

Cependant les sociétés populaires et les municipalités qu'il avait mises en place pétitionnèrent - en vain - pour faire rapporter la mesure rappelant Javogues. A Montbrison même, la municipalité et son maire Chaland votèrent l'adresse suivant à la Convention :

" le représentant Javogues, depuis le commencement de la Révolution a toujours manifesté un patriotisme ardent... et si le représentant Javogues a pris des mesures rigoureuses contre tout ce qui paraissait avoir trempé dans leur liberticide complot [celui des Lyonnais], ce n'a été sans doute que parce que les circonstances l'exigeaient pour le salut de la République".

La chute des Jacobins suivit quelques mois après. Robespierre qui avait éliminé tous ses adversaires (Hébertistes, Dantonistes) fut lui-même décrété d'arrestation, le 9 thermidor (27 juillet 1794) : il fut renversé par une alliance entre les modérés (Carnot), les représentants en mission rappelés à Paris (Tallien, Barras) et des membres du Comité de Salut public qui n'avaient pas oublié l'élimination des Hébertistes (Collot d'Herbois, Billaud Varenne). Les bases de leur accord étaient : élimination de Robespierre et arrêt de la Terreur.

La réaction thermidorienne

Après la chute de Robespierre, la Convention resta en place encore plus d'un an (juillet 1794 - octobre 1795).

- Les prisons s'ouvrirent. Charlier et Pocholle, envoyés en mission dans les départements du Rhône et de la Loire, passèrent à Montbrison - venant de Lyon et de Roanne - et du 14 au 18 brumaire an III ils firent mettre en liberté vingt-trois personnes encore détenues pour raisons politiques dans les prisons de Montbrison : les rescapés de la Terreur.

- La "Terreur blanche"

La chute de Robespierre fut suivie à Montbrison d'une période de réaction et de vengeance à la mesure des haines accumulées en 1793 - 1794. L'historien anglais Colin Lucas en a fait une étude très neuve dans un article des Cahiers d'Histoire en 1979. Aux excès de la Terreur jacobine succédèrent ceux de la réaction thermidorienne. Les "assommeurs" comme on les appelait, poursuivirent de leur vengeance les militants de l'an II. Les massacres dans les prisons de Lyon, Aix-en-Provence et Marseille (mai-juin 1795) provoquèrent une poussée de violence dans la Loire, en particulier pendant l'été 1795. A Saint-Etienne et à Montbrison, poursuites, perquisitions, arrestations, bastonnades et humiliations publiques se multiplièrent. Au moins dix-sept assassinats politiques furent commis à Montbrison : les "assommeurs" étaient le plus souvent des jeunes gens - portant la cocarde blanche - parfois revêtus de l'uniforme de la garde nationale ; certains appartenaient à des familles dont les membres avaient été victimes de la Terreur (les Gallery, Latanerie, Lachaize). Les meurtres eurent lieu selon une "méthode" qui varia peu : on entourait la maison du "terroriste" à abattre, la porte était enfoncée à coups de hache ; on perquisitionnait, on arrêtait le "jacobin" (qui s'était parfois réfugié sur le toit de sa maison). Les membres du groupe traînaient leur victime à l'extérieur pour l'abattre à coups de pistolet et de sabre. Son corps était découvert au petit matin. Antoine Giraud, tisserand, dit "Branche d'or", fut découvert sur les quais du Vizézy, tué d'un coup de pistolet. Deux de ces meurtres eurent même lieu dans la prison, ce qui suppose évidemment la complicité des autorités.

Quant aux femmes arrêtées par les "assommeurs", elles étaient traînées en prison au milieu des prostituées après avoir été fouettées publiquement et traitées de "putains" et de "bougresses".

Enfin, en novembre 1795, l'arrivée du représentant Reverchon dont les pouvoirs avaient été confirmés par le Directoire mit fin à cette vague d'épuration que la municipalité n'avait pu - ou voulu ? - enrayer.

- L'installation du chef-lieu à Montbrison

Après l'explosion de la violence thermidorienne et le passage de Reverchon qui avait ouvert une instruction contre les "assommeurs", le calme revint progressivement. Le retour des autorités dans la ville était d'ailleurs l'un des éléments du retour à l'ordre. En effet, le 23 août 1795, la Convention avait décrété "que le chef-lieu du département de la Loire... sera transféré à Montbrison" (qui avait retrouvé son nom).

Le 12 septembre 1795, les administrateurs du département entrèrent à Montbrison précédés par un détachement de la garde nationale et s'installèrent dans l'ancien collège des Oratoriens.

A travers le Directoire, vers le Consulat et l'Empire

En fait, avec le 9 Thermidor, la Révolution était bien terminée. Les majorités et les gouvernements se succédèrent dans la confusion et les renversements d'alliances : le Directoire était à la fois menacé sur sa gauche par les Jacobins et sur sa droite par les royalistes, qui trouvaient un puissant soutien dans le réseau de "missionnaires" mis en place dans le Forez par l'abbé Linsolas.

Les guerres obéraient les finances, le pays semblait dans l'anarchie. Le recours au sabre parut s'imposer à beaucoup : celui du général Bonaparte fit l'affaire le 18 brumaire.

Peu à peu les passions allaient s'apaiser. Plus tard, la politique du Consulat visa à reconcilier les Français autour - et pour la plus grande gloire - du Premier consul, bientôt l'empereur Napoléon Ier.

Le souvenir de la période révolutionnaire resta vivace à Montbrison et marqua sans doute pour longtemps les comportements des Montbrisonnais.



Quelques éléments de conclusion

Ce qui m'a frappé en préparant cette étude :

- Le caractère "unanimiste" des débuts de la Révolution à Montbrison et sa précocité : "révolution aristocratique", ardeur des membres de l'assemblée du département à se mettre au travail pour participer à la gestion locale et à la rénovation du pays, moyen de participation entrevu pour réformer l'Ancien Régime.

- 1789 est le "temps des bons sentiments" : on l'a oublié à Montbrison. L'adhésion aux idées nouvelles est générale jusqu'à la fête de la Fédération de 1790. Pendant cette période se détache la grande figure du marquis de Rostaing, héros de la guerre d'Amérique, président de l'assemblée du département de Montbrison, député et secrétaire de la Constituante, retiré ensuite à Veauchette et refusant d'émigrer...

- La Constitution civile du clergé et le problème du serment ont dans le Montbrisonnais une importance capitale. La condamnation pontificale fait basculer nombre de catholiques dans la contre-révolution. Mais le serment révèle aussi la coupure ville / campagne, coupure que confirme aussi l'attitude des paysans foréziens lors du combat de Salvizinet. Si les bourgeois montbrisonnais sont violemment hostiles à la Révolution, les paysans, ceux de la plaine en particulier, sont favorables à la Révolution, ils ont profité de l'abolition des droits féodaux et - partiellement - de la vente des biens nationaux.

- La révolte fédéraliste de Lyon donne l'occasion aux Montbrisonnais hostiles à la Révolution de se battre contre elle. Mais l'opinion montbrisonnaise est plus partagée qu'on ne l'a dit. Plusieurs familles de la bourgeoisie - les Javogues, Dupuy, et d'autres souvent divisées contre elles-mêmes - ont adhéré à la République jacobine. Elles ont le soutien du petit peuple des artisans et des boutiquiers au sein d'une "Société Populaire" particulièrement nombreuse et active.

C'est la guerre civile : 31 Montbrisonnais guillotins ou fusillés à Feurs, 17 massacrés pendant la Terreur blanche de Thermidor. Inutile d'ailleurs de se jeter les morts à la figure. On n'en finirait pas de citer d'un côté les 50 paysans patriotes brûlés vifs à Salvizinet, de l'autre les martyrs de la Révolution exécutés à Feurs, morts "pour le Roi et la Religion".

- La période de la Terreur est certes dominée par la personnalité de Javogues. Il ne faut cependant pas oublier les autres conventionnels régicides montbrisonnais : le médecin Dubouchet et le juge Dupuy ; le premier fut représentant du peuple en Seine-et-Marne le second, membre du comité de sûreté générale. Ils ont participé eux aussi, comme Javogues, à la défense impitoyable de la Patrie en danger menacée à l'intérieur comme à l'extérieur. Quant à Javogues, son histoire a été écrite par ses vainqueurs : sa mémoire a été particulièrement chargée parce qu'il exerça la Terreur dans

sa propre région et qu'il imposa cette taxe sur les riches qui scandalisa les bourgeois libéraux qui avaient formé jusque là les cadres de la Révolution. L'homme était certes violent et instable, son action fut sanguinaire : sa personnalité continuera longtemps à faire l'objet de controverses passionnées. Notons qu'il resta fidèle à l'idée d'Egalité qui le conduisit chez Gracchus Babeuf et au complot du camp de Grenelle (1796) à la suite duquel il fut fusillé.

- La Révolution bouleversa le destin des hommes : Montbrisonnais combattant des deux bords et qui aimaient également leur pays, soldats de l'an II et combattants de Lyon, prêtres de l'église constitutionnelle et missionnaires de Linsolas, membres de la société populaire et jeunes royalistes exaspérés par la répression. Deux siècles après, les passions ne sont pas éteintes et il est parfois difficile de parler de la Révolution à Montbrison. Mais la Révolution a ici, comme ailleurs, libéré les hommes (les paysans des droits féodaux) et proclamé la liberté et l'égalité. Certes, parce qu'elle était menacée, elle fut impitoyable et malheureusement sanglante et donc forcément injuste. Mais elle a réorganisé le pays sur des bases nouvelles et l'a sauvé de l'invasion. En 1814-1815, lorsqu'à deux reprises le pays fut envahi, on vit les rescapés de la Révolution reprendre du service : le marquis de Rostaing, sortant de sa retraite de Veauchette (où il possédait le château de Sasselanges) se mit au service du préfet pour mettre le département en état de défense et Pierre Dubouchet, l'ancien conventionnel régicide qui était revenu modestement exercer la médecine à Montbrison reprit du service à l'hôtel de ville, comme maire de la ville, pour en organiser la défense. Mieux que Javogues sans doute, ils incarnent la Révolution à Montbrison, dans son rêve de réformes et son intransigeant patriotisme. La Révolution fut certes en 1792-1794 une période terrible dont les excès - comme dans toute guerre civile - nous épouvantent. Mais la Déclaration des Droits de l'Homme développe depuis deux siècles toutes ses potentialités positives et généreuses. Ainsi en 1848, la seconde République est-elle incarnée à Montbrison par deux grands républicains : par Martin Bernard, commissaire de la République ; deux de ses oncles étaient membres de la société populaire de Montbrison en 1793-1794, mais aussi par Laurent Chavassieu, maire de Montbrison ; son père avait été fusillé à Feurs et ses idées républicaines et sociales ne l'avaient pas conduit à renier la mémoire paternelle. Mais les deux hommes se rejoignent autour de trois mesures que la Révolution de 1848, héritière de celle de 1789, venait de prendre : la proclamation du suffrage universel, l'abolition de la peine de mort en matière politique et la proclamation du droit au travail. L'héritage de la République, n'est-ce pas cela ?

- (1) Claude Latta : La Révolution aristocratique à Montbrison en 1788 (Bull. Diana, tome L, n° 3, octobre 1987).
- (2) Les idées des "Lumières" avaient aussi pénétré les milieux de la bourgeoisie "éclairée" par l'intermédiaire de la loge maçonnique "de St-Jean sous le titre de la Réunion des Elus" fondée dès 1751. Cf. C. Latta : Contribution à l'Histoire de la Franc-Maçonnerie à Montbrison (1751-1851) (Bull. Diana, t. XLVII, n° 5, 1982).
- (3) Le mot département apparaît ainsi pour la première fois dans notre histoire administrative. Cf. à paraître en 1989, C. Latta : Une expérience d'institution provinciale à la veille de la Révolution : l'assemblée du département de Montbrison (1787-1789) (Actes du Colloque du Festival d'Histoire de Montbrison de 1988).
- (4) Hôtel de ville actuel de Montbrison
- (5) Cité dans l'article du vicomte Maurice de Meaux : Une lettre du lieutenant général du bailliage de Forez au garde des sceaux décrivant l'état de la province à la veille de la Révolution (Bull. Diana, t. XLVI, 1980).
- (6) Montbrison était, en effet, une ville de couvents : Oratoriens (sous-préfecture), Cordeliers (Hôtel de ville), Capucins (monastère Ste-Claire), Ursulines (collège V. de Laprade), Visitation (palais de justice et centre musical), Clarisses (square H. d'Urfé)...
- (7) Archives Départementales de la Loire (A.D.L.), L 992.
- (8) Lettre datée du 13 février 1791 (A.D.L., L 974).
- (9) 4 curés de paroisses, 8 vicaires, 11 prêtres prébendiers, 11 chanoines de Notre-Dame, 5 récollets, 3 cordeliers, 12 oratoriens.
- (10) La Constitution civile du clergé fut aussi condamnée vigoureusement par Mgr de Marbeuf, archevêque de Lyon, qui refusa le serment et émigra.
- (11) Tous nouveaux : les membres sortants de la Constituante ne pouvaient, en effet, se représenter.
- (12) A.D.L., L 950.
- (13) Actuelle église St-Louis (XVIIe s., restaurée aux XIXe et XXe s.), située place Waldeck-Rousseau à St-Etienne.
- (14) Texte publié par Aulard : Recueil des Actes du comité de Salut Public avec la correspondance officielle des Représentants en mission et le registre du conseil exécutif provisoire, t. II, p. 200.
- (15) La "coalition" rassemblait l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne.
- (16) La Roche Négly, originaire de la Haute-Loire, était un ancien officier qui avait participé à la guerre d'Amérique.
- (17) A.D.L., L 434. Liste des membres (27 frimaire an II).
- (18) Le président changeait tous les mois. Richard fut remplacé par Fricour qui se faisait appeler Chalier-Fricour.
- (19) A.D.L., L. 434.
- (20) Le jubé de Notre-Dame fut démolí. A son emplacement on monta une estrade sur laquelle eut lieu la cérémonie proclamant l'existence de l'Etre Suprême.
- (21) A.D.L., L 992.